

L'Echo du St-Maurice



ABONNEMENT
\$2.00
PAR ANNEE

ANNONCES

1ère ins.: 12c lg.
2ème ins.: 7c lg.

Prix spéciaux
pour annonces à
longs termes

Imprimé au No. 73, 4ème Rue, Shawinigan Falls

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur-gérant

De grands préparatifs sont commencés

POUR LA CELEBRATION DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Au moins quinze chars allégoriques

La Société St-Jean-Baptiste a tenu lundi soir une assemblée sous la présidence de M. Emile Boisvert, et à laquelle assistaient S. H. le maire François Roy et une forte délégation des associations masculines et féminines de Shawinigan. Plusieurs suggestions ont été apportées au cours de la réunion, dans le but de rendre plus belle que jamais encore la célébration de notre fête nationale.

Le président, M. Boisvert, a fourni des détails intéressants sur le programme de ces célébrations, et les diverses associations ont procédé au choix des chars allégoriques qu'ils prépareront pour la grande parade du 24 juin, chars qui ont pour thème nos chants canadiens.

Notre société nationale fournira bientôt des détails sur le programme de cette manifestation du 24 juin.

L'Amicale de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception a pris pour thème de son char allégorique "O Carillon". Les Fermières de St-Marc ont choisi "Evangéline". Les Fermières d'Almaville-en-Haut ont choisi "Le Rouet". Les Fermières de la Baie Shawinigan ont pris "La Soupe aux Pois". La St-Jean-Baptiste d'Almaville-en-Haut a pris pour inspiration "Madeleine de Verchères". L'Amicale du collège Saint-Sacrement a pour thème "Bonhomme, sais-tu jouer?" La Saint-Jean-Baptiste du Christ-Roi s'inspire de "Envoyons d'avant". L'Amicale du collège Sacré-Coeur évoquera la chanson "Meunier, tu dors". L'U.C.C. d'Almaville rappellera "C'est la belle Françoise". La maison Carier et Frère soulignera "La Prière en Famille". Les Chevaliers de Colomb auront un char fort original avec "Vous dansez, Marquise". Les Syndicats Nationaux auront "O Canada, mon Pays, mes Amours". L'hôtel New-Vendôme a choisi "Vive la Canadienne". Le club Corvette, "Sur le grand mât". Les Marchands Détaillants prépareront cette année le char de Jean-Baptiste.

Le Festival des Fanfares

Aura lieu le 24 Août à Montréal

Au cours d'une importante assemblée des directeurs de l'Association des Fanfares Amateurs, tenue à Montréal, sous la présidence de M. Arthur Vinet, de Valleyfield, les délégués de 20 fanfares représentant les principaux centres de la province ont unanimement accepté l'invitation officielle transmise par M. Edgar Genest de tenir dans la Métropole le festival des fanfares pour 1947.

La date du 24 août a été acceptée pour cet événement artistique qui se déroulera en grande pompe dans le vaste enceinte du Stadium de Baseball des Royaux, coin Delorimier et Ontario.

Les municipalités représentées à cette réunion étaient: Montréal, Lachine, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Joliette, St-Jean, Drummondville, Granby, Valleyfield, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Sorel, Thetford Mines, Victoriaville, Cap-de-la-Madeleine, Arvida, La Tuque, Asbestos.

Il fut également décidé de remettre l'organisation locale entre les mains expertes de M. Edgar Genest, personnalité bien connue de tous les Montréalais, tandis que l'organisation générale reposera sur l'expérience du secrétaire-trésorier de l'Association des Fanfares Amateurs, M. Maurice Coudu, de Shawinigan Falls.

Les autres membres du personnel de l'organisation sont MM. Arthur Vinet, de Valleyfield, et Emile Rouillier, de St-Jean.

Un sous-comité de chefs de musique a été formé pour prêter main-forte à l'organisation centrale. Ce comité comprendra des chefs de musique bien connus: Lucien Rochon, directeur musical de l'Harmonie de Granby, Ralp

Nolet, directeur musical de l'Harmonie de Drummondville, et Philippe Filion, directeur musical de l'Union Musicale de Shawinigan. Une ébauche de ce festival de fanfares a été préparée et déjà un important travail a été abattu. Le festival de Montréal marquera une évolution dans l'organisation de ces réunions instrumentales; plusieurs innovations seront tentées et l'on peut sans hésitation prédire un succès qui dépassera tout ce qui s'est fait jusqu'à présent dans ce genre d'organisation.

La population de la Métropole a eu un avant-goût l'été dernier de l'ampleur de cette fête de la musique; les cent mille personnes massées le long de la rue Sherbrooke pour voir défiler 40 beaux corps de musique bien costumés et disciplinés; 15,000 personnes dans l'enceinte du Stadium des Royaux, bravant deux gros orages électriques, la pluie abondante, le vent et un froid glacial pour marquer son appréciation aux musiciens venus de tous les coins de la province.

Périodiquement, des informations supplémentaires seront publiées dans les journaux et transmises par la radio. En plus des 20 fanfares membres de l'Association, des invitations seront lancées à une trentaine d'autres corps de musique pour former l'agglomération la plus considérable de fanfares jamais réunies dans une même ville.

Importante réunion

L'Association des Marchands Détaillants, section des garagistes et des propriétaires de poste d'essence de Shawinigan, a reçu mardi soir au Petit Café des Chutes, les garagistes et opérateurs et propriétaires de postes d'essence de la région, à l'occasion d'un diner-

causerie présidé par M. Rémi Lamothe, président de la section, à Shawinigan.

Ce fut une réunion des plus fructueuses, tant à cause du nombre des réponses à l'invitation de M. Lamothe, qu'à cause du travail accompli durant la soirée.

La section avait invité deux conférenciers, M. J.-Albert Garon, propagandiste de l'Association, prononça une causerie des plus franches sur les problèmes du garagiste et du propriétaire de poste d'essence. M. Robert Dubuc, chef du service de recrutement de l'Association, dirigea un genre de forum qui lui valut de nombreuses questions, auxquelles il sut répondre en donnant les informations demandées et les directives nécessaires.

On remarquait à la table d'honneur, autour de MM. Lamothe, Garon et Dubuc, MM. Fernand Bilo-deau, président des Marchands Détaillants de Shawinigan Falls, M. J.-A. Richard, président de la section des Plombiers, de Shawinigan, Léo Tardif, vice-président de la section des Garagistes, et M. Aimé Montcalm, des Trois-Rivières, qui remercia M. Garon.

M. Rémi Lamothe a fait les souhaits de bienvenue, disant que la section ne comptant qu'une année d'existence, qu'elle avait déjà fait beaucoup de travail, mais qu'elle n'était tout de même encore qu'au début de son programme.

M. Bilo-deau, en faisant la présentation de M. Garon, signala la belle camaraderie régnant entre les garagistes et les propriétaires locaux de postes d'essence. Il remercia les visiteurs des Trois-Rivières et de Grand'Mère.

M. Garon signala qu'il y a actuellement trop de garagistes incompétents. Il faut absolument un contrôle pour que seuls les hommes compétents exercent le métier. Il devrait y avoir une loi, pour ce métier comme pour d'autres. Il y a trop de gens, parmi vous, qui sont en affaires à moitié, qui ne sont pas à leur place, et ils nuisent au métier qu'ils exercent mal et discréditent ainsi.

M. Garon a ensuite fustigé ceux qui accordent des escomptes, coupent les prix, et se nuisent invariablement à eux-mêmes d'abord. "Ne donnez aucun escompte, vous avez besoin de vos escomptes. Donnez un service de premier ordre, c'est beaucoup mieux, et ceci vous attirera une clientèle stable.

Il y a un moyen de faire des affaires sans égorger le voisin. En donnant des escomptes, vous tenez d'égorger le voisin, mais souvent, vous devenez le premier égorgé. Il vous faut des loix, c'est certain, mais c'est à vous de les demander, et, en prenant vos affaires en mains, vous aurez les loix qu'il vous faut. Tenez une comptabilité, soyez sur un pied d'affaires, et sachez que vous n'avez pas les moyens de donner vos escomptes au client. Faites aussi un rapport d'impôt du revenu. C'est ennuyeux, mais intelligent. N'attendez pas la visite de l'inspecteur. Il a droit de faire un inventaire, quand il viendra chez vous, et vous n'aurez aucune raison d'attendre sa sympathie. Réglez de suite, c'est mieux. Pour former un métier qui soit fructueux pour nous, qui soit satisfaisant pour le client et pour celui qui doit lui donner satisfaction, il faut des écoles formant de bons employés, car n'oublions pas que les bons hommes sont rares encore. Ici, dans la Mauricie, vous avez fait du beau travail. Vous faites bien de vous réunir, de discuter vos problèmes, et de prendre les moyens de vous comprendre et entendre. Continuez, vous êtes sur le bon chemin".

M. Aimé Montcalm a su trouver des paroles très justes pour remercier M. Garon. Au lieu de critiquer les autres, imitons-les, dit-il. Protégeons-nous au lieu de nous couper le cou. Chacun est dans le commerce pour réussir, vivre, prospérer. Nous nous plaçons des contrôles, mais nous agissons de façon qu'il soit nécessaire d'en avoir encore davantage. En terminant, chaque ville de la Mauricie devrait avoir sa section de garagistes, Shawinigan donne à ce sujet un bien bel exemple.

De courtes allocutions ont été prononcées par M. Lacroix, M. Lachance, des Trois-Rivières, M. Vincent, de Grand'Mère. Puis M. Dubuc répondit à une série de questions. M. J.-A. Richard dit que l'union et la coopération sont à la base du succès, tandis que M.

Léo Tardif affirma que la recette du succès est de donner satisfaction au client par un service impeccable.

On fête Arthur McNicoll

Les amis de M. Arthur McNicoll, ancien président de la Chambre de Commerce des Jeunes et secrétaire du club de Hockey Shawinigan, et gérant de la Commission des Liqueurs, sur la 5e rue, se sont groupés samedi soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, pour lui rendre un magnifique hommage, à l'occasion de son prochain mariage, et lui formuler les meilleurs vœux de tous. Cette manifestation avait été organisée par M. Paul Beaudet, avec le concours d'un groupe dévoué d'amis intimes de M. McNicoll. Parmi les personnalités marquantes assistant à cette fête, on remarquait S. H. le maire François Roy, l'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, député provincial du comté de St-Maurice, M. Robert Hébert, président de la Chambre de Commerce senior, M. Robert Bourassa, président de la Chambre de Commerce Junior.

Une adresse fut lue par Me Ro-saire Lajoie, avocat. La présentation des cadeaux — il y en avait plusieurs et des plus beaux dont une bourse — fut faite par MM. Paul Beaudet et Elie Courey. M. Gaston Hardy agissait comme maître de cérémonie. Plusieurs orateurs adressèrent la parole. L'hon. Dr Trudel, pour un, fut des plus élogieux à l'endroit de M. McNicoll, louant sa compétence, son honnêteté et son intelligence. Son Honneur le maire Roy a rendu un hommage vibrant à M. McNicoll. M. Robert Hébert, le nouveau président de la Chambre de Commerce senior, a déclaré que M. McNicoll avait été un des piliers de la Chambre de Commerce des Jeunes. M. Philias Boucher dont M. McNicoll est maintenant le gendre, a fait lui aussi un bel éloge de M. McNicoll disant qu'il avait été à même, depuis plusieurs années d'apprécier ses belles qualités.

M. McNicoll était visiblement des plus émus, quand il s'est levé pour répondre à tous les vœux qu'on lui offrait. "Votre témoignage me touche profondément. Je voudrais l'avoir mérité comme vous le dites, mais j'ai toujours fait de mon mieux pour mériter la considération et l'estime de mes amis. Votre présence ici, ce soir, est un vrai réconfort, et une bien grande joie pour moi. Vous comprenez facilement pourquoi je suis si ému. Je voudrais n'oublier personne en vous faisant mes remerciements. Je veux dire à tous ma gratitude pour tout ce qu'on a fait pour moi, et je remercie aussi les personnes expérimentées qui m'ont donné force conseils. Veuillez croire que jamais je n'oublierai ce témoignage, et que les heures que nous passons ici ce soir, compteront parmi les plus belles de ma vie."

M. McNicoll était visiblement des plus émus, quand il s'est levé pour répondre à tous les vœux qu'on lui offrait. "Votre témoignage me touche profondément. Je voudrais l'avoir mérité comme vous le dites, mais j'ai toujours fait de mon mieux pour mériter la considération et l'estime de mes amis. Votre présence ici, ce soir, est un vrai réconfort, et une bien grande joie pour moi. Vous comprenez facilement pourquoi je suis si ému. Je voudrais n'oublier personne en vous faisant mes remerciements. Je veux dire à tous ma gratitude pour tout ce qu'on a fait pour moi, et je remercie aussi les personnes expérimentées qui m'ont donné force conseils. Veuillez croire que jamais je n'oublierai ce témoignage, et que les heures que nous passons ici ce soir, compteront parmi les plus belles de ma vie."

M. McNicoll était visiblement des plus émus, quand il s'est levé pour répondre à tous les vœux qu'on lui offrait. "Votre témoignage me touche profondément. Je voudrais l'avoir mérité comme vous le dites, mais j'ai toujours fait de mon mieux pour mériter la considération et l'estime de mes amis. Votre présence ici, ce soir, est un vrai réconfort, et une bien grande joie pour moi. Vous comprenez facilement pourquoi je suis si ému. Je voudrais n'oublier personne en vous faisant mes remerciements. Je veux dire à tous ma gratitude pour tout ce qu'on a fait pour moi, et je remercie aussi les personnes expérimentées qui m'ont donné force conseils. Veuillez croire que jamais je n'oublierai ce témoignage, et que les heures que nous passons ici ce soir, compteront parmi les plus belles de ma vie."

Dans le monde ouvrier

La sentence arbitrale

Le comité d'arbitrage composé de Me Léon Méthot, de Me Jean-Claude Guillemette, et de M. William Brûlé, qui avait été constitué pour connaître et décider du différend survenu entre la cité de Shawinigan et le Syndicat National des employés manuels de la cité, relativement au renouvellement d'une convention collective, a rendu son jugement.

Quand le tribunal a siégé, il y avait eu entente entre les parties sur 27 des 36 clauses du projet de contrat, les arbitres ayant par conséquent à rendre leur décision sur les neuf autres clauses demeurées en litige. Le tribunal a rendu son jugement à l'unanimité sur cinq clauses, l'arbitre M. William Brûlé, nommé par les Syndicats, ayant été dissident sur quatre clauses portant les numéros 16, 23, 26 et 30.

La cité a obtenu gain de cause pour les clauses suivantes:

Sur la clause 9 concernant les heures de travail. La journée sera de 8 heures et la semaine de 48 heures et normalement la journée commencera à 8 heures a.m., pour se terminer à 5 heures p.m. Il y aura exception pour les cas d'urgence alors que le début du travail pourra être avancé et la

fin de la journée de travail reculée sans que la journée cesse d'être considérée comme régulière.

Sur la clause 10 relativement au travail supplémentaire. Le travail fait en dehors du temps régulier sera rémunéré au taux de temps et demi.

Sur la clause 14 au sujet des vacances payées. Une semaine de vacances payées aux employés ayant douze mois de service et deux semaines à ceux ayant cinq années ou plus. Il a été décidé également qu'il y a à son crédit 3 mois de service continu pour lequel il n'a pas reçu de rémunération de vacances, une demi-journée à taux régulier pour chaque mois lui sera payée s'il a moins que cinq ans de service et une journée par mois de service s'il est à l'emploi de la cité depuis cinq ans ou plus. En ce qui concerne cette dernière décision, la cité lui suggérerait six mois et le Syndicat un mois.

Sur l'article 30 concernant les salaires, la majorité du tribunal, M. William Brûlé étant dissident, a décidé de maintenir les salaires actuels, et a exprimé l'opinion que les augmentations que la cité a accordées à ses employés de 1941 au mois de juillet 1947, lesquelles se chiffrent de 40 pour cent et 60 pour cent doivent être considérées comme suffisantes en regard de la preuve offerte par le Syndicat à l'effet que depuis 1939, le coût de la vie a augmenté de 26 pour cent.

Les autres clauses ont été décidées comme suit:

Dans la clause 16 intitulée: "Régime Syndical" la première partie avait été acceptée par les deux parties et les autres clauses des deux parties ont été rejetées et le tribunal par sa majorité, M. William Brûlé, dissident, a ajouté la clause suivante:

b) Les employés de la cité faisant actuellement partie ou qui adhéreront au syndicat devront continuer d'en faire partie le tout sous réserve de l'article 17 de la loi des Syndicats professionnels et de l'article 22 de la loi des relations ouvrières.

Dans la clause 23 il s'agissait de déterminer quelles clauses du contrat concernant les permanents s'appliqueraient aux non permanents; chaque partie a eu de ses suggestions acceptées.

Par la clause 26 relativement aux vacances payées pour les non permanents, le point de vue de la cité a été adopté, à savoir qu'ils auront droit à six jours de vacances payées au taux régulier, lorsqu'il auront fait du service durant douze mois consécutifs.

Quant à la clause 27 intitulée Régime Syndical, les non permanents ont été placés sur la même base que les permanents tel qu'est fait mention à l'article 16 de la convention.

En ce qui concerne la durée de la convention la demande du Syndicat à l'effet qu'elle soit rétroactive à partir du 1er août 1946, date à laquelle la convention précédente expirait, a été accordée par le tribunal.

DESILETS & DESHAIES
Avocats
GRAND'MÈRE QUE.

Saveur
Délicieuse
— Scellée à Vide

CAFÉ
"SALADA"

À chacun son dû

Dans notre édition du 23 avril, nous avons publié un excellent article dû à la plume alerte d'Yvonne Lemaire, de la rédaction du "Travailleur" de Worcester, Mass.

Par distraction, sans aucun doute, nous avons donné crédit de cet article concernant l'émigration inquiétante des Canadiens vers les Etats-Unis, à "L'Etoile" de Lowell.

Nous en demandons pardon à notre excellent confrère du "Travailleur".

Accidents d'automobiles

Deux accidents survenus en fin de semaine ont donné lieu à des dommages considérables sur les véhicules, mais personne n'a subi la moindre égratignure.

Le premier de ces accidents est survenu dans la nuit de vendredi à samedi un peu après minuit, dans les limites de Ste-Flore, sur la route Shawinigan-Grand'Mère dans la côte située près de la demeure de Me Alex. Gélinas, C.R. Les voitures conduites par M. Roger Page, avenue de la Station, Shawinigan et M. Gabriel Lambert, de St-Georges de Champlain, venaient en sens inverse et se sont attachées chacune une aile, la gauche. Personne n'a été blessé, mais les dommages aux deux véhicules sont de plusieurs centaines de dollars. L'agent R. Boucher de Shawinigan, et l'agent H. Bourassa de Grand'Mère, police provinciale de la route, ont fait les constatations d'usage sur cet accident.

L'autre accident est survenu sur la fin de la soirée, samedi soir, de l'autre côté du village de Charette en direction de St-Barnabé. Un camion appartenant à M. R. Laliberté, et conduit par son fils Claude, lequel était avec deux compagnons a heurté une automobile appartenant à M. Jules Gélinas, de St-Barnabé, et qui était stationnée devant chez M. Freddy Marcouiller. Le camion a accroché et brisé deux ailes et deux portes de l'automobile, et finalement quelques pieds plus loin est allé s'arrêter dans un fossé assez profond. Personne n'a été blessé tel que dit plus haut mais l'automobile de M. Gélinas a subi des dommages élevés et le



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. (heures avancées de l'Est), le mercredi, 4 juin 1947, des soumissions pour des changements et une allonge à l'édifice public de La Tuque (P.Q.), lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et allonge à l'édifice public de La Tuque (P.Q.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice de la douane, Québec, de l'architecte résident, 150 Ouest, rue Saint-Paul, Montréal, ainsi qu'à l'édifice public de La Tuque (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, faite à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit, pour la balance.

REMARQUE — Sur réception d'un dépôt au montant de \$15, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'architecture en chef et du bureau de l'architecte résident, Montréal (P.Q.). Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 mai 1947.

camion a été avarié lui aussi de façon sensible. L'agent H. Bourassa, de la police provinciale de la route a fait les constatations sur cet accident.

PERSONNEL
Mme Clark Collins et son bébé Gary, Mme Florian Roy et son fils Pierre, de Valleyfield, M. et Mme Ludger Savard et leur fils Jean-Paul étaient en visite chez M. et Mme Richard Savard, dernièrement.

M. et Mme Lorenzo Corribeau et M. et Mme Arthur Dugré en promenade, cette semaine, dans les principaux centres de l'Ontario, ainsi qu'à Détroit et Chicago.

Mme Nérée Lambert, de Grand'Mère, et Mme André Corribeau, de Shawinigan, en visite chez des parents à Granby.

Explications au sujet du Beurre

- Q.-** Pourquoi le prix du beurre est-il augmenté de 10 cents la livre?
- R.-** Le gouvernement cesse de payer aux cultivateurs le prix de 0.10 cents sur chaque livre de gras converti en beurre. Cette prime est remplacée par une hausse de prix.
- Q.-** Les fabricants de beurre vont-ils profiter de cette augmentation de prix pour le beurre qu'ils avaient en magasin le 30 avril à la fin de la journée?
- R.-** Tous les fabricants qui possèdent du beurre en magasin sont obligés de rembourser à la Corporation de la Stabilisation des Prix des Denrées Ltée, 0.08½ cents sur chaque livre de beurre qu'ils détenaient en magasin le 30 avril à minuit.

Ces explications peuvent être vérifiées à la Commission des Prix

Nous avons cru utile de vous donner ces renseignements afin que le public ne soit pas sous l'impression que cette hausse est tout à l'avantage des fabricants de beurre.

Laiterie SHAWINIGAN Ltée

Pour le jus quotidien

Les services médicaux de l'armée ont préparé, sur l'état de santé des jeunes qu'ils ont eut à juger, des statistiques qu'il ne reste plus aux ouvriers sociaux que le soin de bien interpréter.

C'est ainsi qu'il a été possible de constater qu'une proportion de 80 pour 100 des recrues venues de la campagne avaient une santé nettement déficiente. Le grand air peut avoir des propriétés préventives et curatives, mais ce n'est pas assez, paraît-il, pour charpenter une ossature de qualité, et assurer le bon fonctionnement de tous les organes vitaux.

Les spécialistes qui ont analysé la situation ont convenu qu'une alimentation déficiente, surtout durant l'enfance et l'adolescence, constitue la cause directe d'une santé en mauvais ordre chez des jeunes gens de 18 à 25 ans censés être "dans la force de l'âge".

Et voici les raisons bien définies: défaut de consommation de fruits, de viandes rouges et d'huile de foie de morue.

On n'en est plus tout à fait au temps d'une orange au jour de l'an. Mais il faut se demander si le steak saignant, le rosbif juteux apparaissent aussi souvent au menu familial régulier d'une famille où se trouvent des enfants en croissance, que le porc, nourriture de bûcherons et d'hommes travaillant au grand air et ayant besoin de la chaleur des graisses; et si les millions de dollars sucés en pipses-cola ne pourraient pas être en bonne proportion transformés en huile de foie de morue et en vrais jus de vrais fruits.

Le secours qu'apportent les allocations familiales a-t-il jusqu'ici, dans les familles aux longues tables ourlées d'enfants en croissance, aidé à l'amélioration de la qualité du menu quotidien, ou s'il a servi aux ondulations permanentes, aux belles et à du gaspillage pur et simple?

Manger à sa faim, c'est la première de toutes les nécessités, et pour qui a mission de remplir les assiettes trois fois par jour, ce doit être préoccupation permanente et inquiétude constante. Il ne s'agit pas de bourrer. Il faut nourrir, aujourd'hui pour demain.

Quand je m'adresse à une classe de gens qui, de sa profession est d'abord productrice des biens de la terre, je ne dis pas: "Achetez". Sans jamais changer ni d'idée ni de formule, je répète: "Produisez".

Rien n'est plus facile à organiser et à maintenir que la production des fruits. Quand on sait qu'une grappe de gadelles a autant de jus nourrissant qu'une orange, il faut regretter de ne pas apercevoir davantage en tous les potagers, et partout où il a grand comme ça de terre autour d'une maison, de grosses et nombreuses tiges de gadelles, aux petites perles rouges, blanches et noires. Et aussi groseilles rouges, blanches, vertes, fraises, framboises, aux variétés hâtives et renouvelées. Sans oublier le raisin rouge, vert ou bleu qui, bien

greffé, bien taillé et soigné de la bonne manière mûrit sur le cep. Et les cerises!

En fruits consommés nature, voilà une richesse de table inappréciable dont tous les enfants vont raffoler. Et que de jus et de pulpe onctueuse de qualité supérieure pour les gélées, confitures et conserves qui apporteront ensuite aux jours d'hiver du soleil de l'été dans les succulentes provisions de prévoyance d'une maman attentive, aussi bonne jardinière que cuisinière!

Les consommateurs permanents que sont les enfants toujours affamés consentiront bien volontiers à s'intéresser aux problèmes d'exploitation. Et sera ainsi assurée la plus parfaite forme d'économie domestique: production, transformation et consommation par la même main. Voilà de la petite industrie à organiser sans retard et à laquelle il faudrait faire autant de propagande qu'aux "Jardins de la Victoire" où chacun s'ambitionnait à faire venir des tomates à la place des géraniums et recherchait le moindre lot vacant pour faire pousser des carottes et des laitues dont on se vantait dans le plus légitime orgueil. Nous avons pris alors conscience de ce que est la puissance de l'organisation fiévreuse et agitée que l'état de guerre inventait et qu'un autre esprit de guerre — utile celle-là — doit maintenir: lutte contre le rachatisme, l'anémie, la pauvreté d'alimentation.

Dans le passé, on a beaucoup trop accepté la mortalité infantile: "des petits anges". Il vaut mieux que les enfants qui naissent naissent bien, se développent bien et soient entièrement gardés pour faire de grands anges, avec des corps sains, vigoureux, capables de faire face à la vie dans son intégrité de rendement, de beau travail et de grand labeur.

C'est la grâce à mériter, mais surtout à organiser. N'attendons pas de miracles. Faisons-en!

Françoise Gaudet-Smet.

Colonisation

Chez les étudiants en agriculture

Les propagandistes de l'éducation colonisatrice chez la classe agricole ont toujours éprouvé une certaine difficulté à atteindre les jeunes dans le but de les intéresser suffisamment à émigrer de leurs vieilles paroisses vers nos régions nouvelles. Cette prise de contact était jugée absolument indispensable, étant donné que c'est à la jeunesse surtout qu'incombe la tâche d'agrandir notre domaine cultivé. Les jeunes, une fois convaincus de la possibilité de se bâtir un avenir par la mise en culture de nos terres neuves, finiront toujours par gagner leurs parents à les seconder, même à les encourager financièrement dans leur noble entreprise. L'expérience toute récente du canton Guyenne est une preuve suffisante de ce qui peut résulter de la détermination d'un groupe de jeunes ruraux en quête

de se tailler une place au soleil.

Cette question n'a pas manqué de surgir durant le Congrès de Boucherville alors qu'on étudiait les meilleures méthodes à adopter pour intéresser un plus large secteur de la classe agricole à l'ouverture de nouvelles paroisses. Or l'un des moyens que l'on a jugé le plus efficace pour atteindre à cette fin semble être l'éducation à donner aux fils d'agriculteurs qui séjournent à tous les ans dans les écoles d'agriculture de la province. En collaboration avec le Ministère Provincial de l'Agriculture il fut donc décidé de préparer la matière pour dix cours sur l'établissement rural et de donner ces cours à titre d'expérience devant un groupe représentatif de la jeunesse agricole.

Cette tentative vient de se poursuivre à l'École Moyenne d'Agriculture de Ste-Martine où une cinquantaine de jeunes ont assisté une semaine durant aux cours ainsi tracés. Les résultats ont à date dépassé les espérances même les plus optimistes que l'on s'était faites. Contrairement à ce que d'aucuns auraient pu supposer, les étudiants ont manifesté un intérêt tel qu'ils se sont eux-mêmes privés de récréation à deux reprises pour permettre au conférencier de terminer ses exposés. La discussion qui suivit chacun des cours révéla sans l'ombre d'un doute que les jeunes portent à la question de l'établissement rural un intérêt captivant, qu'ils veulent approfondir toutes les questions qui s'y rattachent.

Cette expérience réussie, il y aurait lieu maintenant de la poursuivre dans toutes les écoles d'agriculture qui voudront donner l'occasion à leurs élèves de se saisir de ce problème capital en vue surtout de la survie de notre classe agricole. Ainsi la cause de la colonisation y gagnerait parce que le travail se ferait beaucoup plus en profondeur. Ces cours s'adressent en effet à de futurs chefs de file qui de retour dans leur foyer ne manqueront pas de susciter à l'endroit de l'établissement l'enthousiasme sans lequel la colonisation agricole ne saurait s'opérer au rythme que commande l'accroissement de notre importance numérique au pays.

Marc R. Meunier.

Ce qui prépare le mieux l'avenir

Un industriel réputé de la métropole signalait, ces jours derniers, la valeur économique de l'instruction, devant les diplômés de l'école des hautes études commerciales; il soulignait en même temps la relation étroite qui existe entre les institutions d'enseignement et le domaine du commerce et de l'industrie, et la nécessité de reformer les cadres de nos compétences et de constituer les bataillons d'élite que forment les ingénieurs, les techniciens et les spécialistes qui se dé-

ploient dans les carrières industrielles. M. Raymond Dupuis a particulièrement insisté sur ce point capital que l'instruction est un facteur de production. Entre la matière première et le capital qui l'exploite se retrouve le travail qui la met en oeuvre, et ce travail sera d'autant mieux réussi que l'artisan sera mieux préparé et mieux formé.

Voilà la clef du succès. L'éducation qui développe les facultés améliore le travail de l'homme et augmente son rendement; elle contribue ainsi à accélérer le progrès économique en produisant des activités et en créant des oeuvres qui multiplient les richesses et rehaussent le niveau d'existence. On constate que les pays les plus prospères sont ceux qui comptent le plus d'écoles, de collèges et d'universités et dont le degré d'instruction de la population est le plus élevé. M. Dupuis cite alors l'exemple de la Suisse, du Danemark, des pays scandinaves en regard du Brésil, de la Colombie qui possèdent des ressources naturelles illimitées et une proportion de plus de 65 pour cent d'illettrés.

Les enquêtes récentes ont démontré, par exemple, que le jeune homme qui quitte l'école à 14 ou 15 ans pour commencer à travailler se tire péniblement d'affaire avec un maigre salaire de \$200 par année comme début et n'obtient que peu de promotion pour végéter encore à \$600 ou \$700 à l'âge de 25 ans. Par contre, un diplômé de l'École des arts et métiers qui entre dans la carrière gagne au moins \$500 à 18 ans, franchit rapidement les étapes et s'assure un salaire de \$1500 à 25 ans. L'American Youth Commission a d'ailleurs confirmé ces résultats dans un relevé détaillé des conditions des jeunes travailleurs.

L'instruction est indispensable au progrès du commerce et de l'industrie. Ainsi les gens instruits ont des goûts plus raffinés et des besoins plus nombreux; pour les satisfaire les industries doivent varier et multiplier leurs produits, en améliorer la qualité et en accentuer le rendement; le pouvoir d'achat est plus élevé dans la classe aisée. Dans la majorité des villes, les trois quarts qui habitent un logement moyen de \$15 à \$20 par mois sont des gens qui n'ont guère dépassé l'école élémentaire; on en retrouve à peine 20 pour cent qui ont suivi les cours complémentaires et à peine 5 pour cent qui ont fréquenté l'université. Au contraire, ceux qui habitent les meilleurs quartiers et payent les loyers élevés se classent dans la catégorie des gens instruits dont 80 pour cent ont terminé leurs études primaires et secondaires et 45 pour cent ont suivi les cours universitaires. Et M. Dupuis en conclut très sagement que l'argent, le temps et le travail que l'on consacre à l'étude devient le "meilleur placement qui rapporte d'excellents dividendes."

"Le Soleil"

VOTRE INSCRIPTION EST-ELLE FAITE?
DEUXIÈME ANNÉE (1947)

DATE DE FERMETURE pour le Québec 20 MAI



\$25,000 EN PRIX
CONCOURS NATIONAL DE L'ORGE

AUX GAGNANTS DU QUÉBEC
96 prix régionaux en argent
5 prix provinciaux en argent
4 prix interprovinciaux en argent

IL VOUS POUVEZ CULTIVER DE L'ORGE DE QUALITÉ

Ne perdez pas de temps

Tout cultivateur authentique, d'une région reconnue comme productrice d'orge, peut s'inscrire. Il doit s'engager à planter au moins 5 acres d'orge de ces variétés approuvées: Montcalm ou O.A.C. 21.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT SE FAIRE AVANT LE 20 MAI

Pour plus ample information et pour obtenir des formules d'inscription, consultez votre Agronome Provincial.

Ce concours est commandité par
LES INDUSTRIES CANADIENNES DE LA BRASSERIE ET DU MALT
dans le but de favoriser l'amélioration de l'orge de brasserie et la production d'orge de semence en quantité suffisante, ainsi que de stimuler l'intérêt général autour de cette profitable récolte.

Les Chambres de Commerce des Jeunes

"Les Chambres de Commerce des Jeunes du Canada sont des universités de l'homme d'affaires", déclarait M. Stewart McNichols, président et directeur de plusieurs corporations canadiennes, en acceptant le poste de premier président honoraire de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, il y a quelques années. Depuis lors, nos associations de jeunes hommes d'affaires, au Canada, n'ont cessé de former des

chefs d'entreprises qui s'affirment partout. De Halifax à Vancouver, dans chacune des villes où les 125 Chambres de Commerce des Jeunes existent, leur influence est partout marquante. Il est impossible de compter sans elles, comme il est nécessaire de recourir à elles lorsqu'un problème important doit être résolu. A travers le pays, les campagnes annuelles d'embellissement et de prévention des incendies sont le fruit de leur enthousiasme et de leur dévouement.

Rien de surprenant à ce que les autorités reconnaissent que l'avenir économique du Canada repose entre les mains de ces 15,000 jeunes gens qui, de l'Atlantique au Pacifique, font converger leurs efforts communs vers la prospérité de la Nation. Aussi, c'est avec empressement que l'hon. D. C. Abbott, ministre des finances dans le cabinet fédéral, a accepté d'adresser la parole au dîner d'ouverture du 12ème Congrès National des Chambres de Commerce des Jeunes du Canada. Parmi les autres conférenciers appelés à prendre contact avec les jeunes hommes d'affaires du pays, se trouve aussi l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la Province de Québec.

Le programme de ces assises importantes comprend également des séances d'études et des cliniques où des résolutions de toute première importance seront adoptées.

Des divertissements ont aussi été organisés afin de permettre à ces moins de quarante ans de se mieux connaître et de goûter à l'hospitalité du Québec dans l'ambiance de la Métropole canadienne. On mande des quartiers généraux du Congrès National que l'enregistrement atteindra un chiffre record et qu'il serait peut-être imprudent d'attendre à tenir son intention d'être de la partie. Toute Chambre de Commerce affiliée à la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada peut participer à ce Congrès de façon active; on obtiendra tout renseignement nécessaire en s'adressant au Comité du Congrès National, 14 est, rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.

Collège de Saint-Laurent

Le R. P. Emile Deguire, supérieur du Collège, et l'honorable Henri Groulx, présidents conjoints des fêtes du centenaire du Collège de Saint-Laurent, prévoient un succès sans précédent pour ces fêtes qui se dérouleront les 29, 30 et 31 mai. Ceux des Anciens, qui n'ont pas encore retourné la carte-réponse jointe à l'invitation et n'ont pas encore communiqué avec les comités des promotions sont invités à le faire sans délai, car il ne reste plus qu'une quinzaine avant les fêtes.

On estime qu'environ 4,000 Anciens se donneront rendez-vous à Saint-Laurent à la fin du mois et exprimeront d'une façon tangible leur reconnaissance envers leur Alma Mater.

Les souscriptions, en vue de la construction du "Pavillon du Souvenir" devraient être généreuses, afin de permettre aux Religieux de Sainte-Croix de poursuivre plus facilement leur oeuvre d'éducation, dont tant des nôtres ont bénéficié.

Ce pavillon sera d'une architecture s'harmonisant avec celle de la chapelle et de l'ensemble du Collège.

Le dégel du printemps

La débacle sur la rivière Péribonka, occasionnée par le dégel de cette semaine, marque le commencement de la descente des eaux du printemps dans ce coin nord-est de la province de Québec et le nouveau remplissage des vastes réservoirs d'eau du lac St-Jean, du lac Manouan et de la Passe Dange-reuse.

Dans quelques jours, la rivière Saguenay recevra le formidable volume des eaux du printemps et le nouveau remplissage des réservoirs assurera l'approvisionnement d'eau continu de la centrale électrique de Shipshaw sur laquelle dépendent les opérations toujours grandissantes des usines d'aluminium d'Arvida.

Cette crue du printemps est généralement accompagnée d'une augmentation du courant de la rivière Saguenay qui va de 42,000 pieds cubes à la seconde à plus de 200,000 pieds cubes. La conservation de cette source d'énergie qui, autrement serait perdue, fut rendue possible par la construction de nouveaux barrages durant la guerre et contribue à la production canadienne d'aluminium qui a passé d'un douzième de la production totale mondiale en 1937 à un quart de la production totale d'aujourd'hui.

La Nature Intacte
JOUISSEZ-EN PROTÉGEZ-LA

"LA TRUITE MOUCHETÉE"
D'après un tableau peint spécialement pour Carling's.

Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation de nos richesses naturelles. Cette campagne a pour but d'appuyer sur le fait que les beautés naturelles qu'on jouit aujourd'hui sont un héritage que nous devons conserver intact pour l'avenir.

© DROITS RÉSERVÉS PAR CARLING'S, 1945

Une belle truite

Un remous imperceptible ondule la surface de l'eau qui réfléchit le ciel bleu et le vert feuillage... quand tout à coup une belle truite mouchetée jaillit des flots, miroite au soleil, puis retombe dans l'onde après avoir happé un insecte au passage.

Depuis le temps d'Izaak Walton, plus d'un homme a connu les joies de la pêche à la ligne, et les eaux poissonneuses du Canada l'emportent sur toutes celles du monde. Mais notre enthousiasme même constitue un danger pour le sport que nous aimons. Nombreuses sont les eaux où il n'y a plus de poisson. Beaucoup d'espèces ont complètement disparu des habitats où elles foisonnaient auparavant.

Nos gouvernements, provinciaux et fédéral, ont institué des programmes de repêchage, érigé des établissements de pisciculture et promulgué des lois pour la protection du poisson, mais sans le support sincère et actif du public, ces mesures seront en vain.

La conservation n'est pas rien qu'une doctrine qu'il faille prêcher aux chasseurs et aux pêcheurs. C'est un point essentiel du maintien de notre économie nationale et elle échouera misérablement si ses mesures ne sont pas entièrement appuyées par tous les citoyens du Canada.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED



CITE DE SHAWINIGAN

LOT A VENDRE

SOUSSIONS DEMANDEES

La cité de Shawinigan Falls recevra des soumissions cachetées et portant sur l'enveloppe: "Soumission pour l'achat de terrain" jusqu'à cinq heures P.M., (Heure avancée) 21 mai 1947, pour l'achat du lot vacant suivant:

Un beau lot de terre situé dans Shawinigan Falls, ayant front sur le Rang des Hêtres, en face d'un petit parc et ayant une ruelle sur le côté nord-est, portant le numéro cadastral 45-P50. Ce lot est de forme irrégulière et a une superficie de 4,823 pieds carrés, mesures anglaises.

Ce lot sera vendu aux conditions suivantes:

1. - Le prix offert ne devra pas être inférieur à quinze cents dollars (\$1,500.00).

2. - Ce prix devra être payé en argent comptant lors de la signature du contrat.

Les soumissions devront être envoyées au secrétaire-trésorier au bureau de l'Hôtel de ville, Poste de police No. 1.

Tout renseignement additionnel au sujet de ce lot pourra être obtenu au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville.

La Cité se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier,
GENE DUMAS.

Shawinigan Falls,
 le 13 mai 1947.

DESILETS & DESHAIES
 AVOCATS

ATTENTION LECTEURS ET LECTRICES!
 Employez les produits **SUNRAY**



Crème nettoyante (genre cold cream)
 Nettoyant liquide
 Crème nourrissante pour la peau
 Crème pour les yeux
 Crème de fondation
 Masque facial
 Solution rafraichissante
 Astringent spécial
 Rouge à lèvres
 Rouge en crème
 Poudre pour le bain
 Crème désodorante
 Poudre désodorante
 Liquide désodorant
 Poudre talcum (pour hommes)

Poudre pour la figure
 Poudre pour bébés
 Aussi plusieurs autres produits de haute qualité, eaux de toilette et parfums.

Les produits **SUNRAY**

sont de qualité supérieure. Demandez-les aujourd'hui à votre marchand.

SUNRAY PRODUCTS
 4635 Clanranald Ave. Montréal

Séance de boxe bien réussie

Mardi soir à l'Aréna de Shawinigan devant une assistance de près de 700 personnes Ben Charette l'habile petit boxeur de Shawinigan a triomphé assez facilement de Al Forest de Lewiston, Me. dans une finale de six rondes.

Le combat fut monotone durant les premières rondes, les deux adversaires montrant trop de science et de rapidité pour porter de solides coups. Ce n'est qu'à la cinquième reprise que Charette commença à toucher Forest solidement à la figure. Dans la dernière ronde, la foule fut tenue en haleine pendant toute sa durée, alors que Charette cherchait à gagner par mise hors de combat. Charette attrapa durement Forest des deux mains à plusieurs reprises et ce dernier fut ébranlé en plusieurs occasions, sans toutefois visiter le plancher. La décision qui fut donnée à Charette fut bien méritée, mais son adversaire fit très belle figure et fut très courageux surtout au dernier engagement. Les deux hommes furent longuement ovationnés à leur sortie de l'arène.

La semi-finale entre Killer Gagnon de Shawinigan et Phil Rodrigue, de Lewiston donna lieu à de furieux échanges tout le long de la bataille. Les coups illégaux pleuvaient durs et les avertissements de l'arbitre furent nombreux. Rodrigue eut plus de précision dans ses coups, ce qui lui valut la victoire par une faible marge. Gagnon frappa beaucoup plus souvent, surtout à courte portée, mais manqua plusieurs swings lorsque la bataille se faisait à distance. Ce fut un autre bon combat, et l'action ne manqua pas un seul instant.

Le hit de la soirée fut sans contredit le combat entre Marc Robert des Trois-Rivières et Jean-Paul Cloutier, de Shawinigan. De part et d'autre de solides coups furent portés. A la quatrième reprise Cloutier expédia Robert au plancher pour 7 secondes, à la suite d'une série de coups de gauche et de droite à la tête. Robert eut beaucoup de difficulté à terminer la ronde. Dans la cinquième Cloutier fit une culbute à la suite d'une poussée de Robert, mais il ne prit pas le compte. Dans la reprise finale Cloutier ébranla Robert fortement et vint bien près de le coucher. Robert se rallia dans les dix dernières secondes pour envoyer Cloutier au tapis par un coup au corps au son de la cloche. Robert tomba pardessus Cloutier, tant il avait mis de force dans ce coup de droite. Les deux hommes retournèrent dans leur coin ex-

ténus. Cloutier remporta 5 rondes et Robert une.

Léo Yargeau, des Trois-Rivières a vaincu Kid Drolet de La Baie dans un trois rondes. Yargeau, plus expérimenté que son adversaire triompha facilement. Il affaiblit considérablement Drolet par de nombreux coups au corps. Au terme du combat Drolet n'en pouvait plus, tandis que Yargeau était encore frais.

Dans un autre trois rondes Kid Filion, dont on connaît l'esprit batailleur et le solide coup de poing ne fit qu'une bouchée de Laplante des Trois-Rivières qui alla au plancher six ou sept fois pour finalement perdre par k.o.t. à la troisième ronde alors que ses seconds lancèrent la serviette. C'est une autre belle victoire pour Filion et tous les amateurs ont hâte de le revoir à l'oeuvre.

Le combat d'ouverture, une affaire de trois rondes entre deux jeunes, Blouin et Brouillette, fut remporté haut la main par Kid Blouin. Avant le combat final, on présenta aux amateurs le nouveau champion des Golden Gloves, classe novice 126 livres, Gaston Gervais de Grand'Mère, qui fut chaleureusement applaudi par toute l'assistance.

Un geste étonnant

Montréal, 12 mai — Le trésor du Canadien National s'est enrichi, récemment, d'une somme de \$100, à la suite d'une singulière transaction. Un ouvrier, revêtu de ses habits de travail, s'est présenté à un guichet de billets et a insisté pour payer le prix d'un billet de première classe pour des voyages faits gratuitement à bord de trains de marchandises. A l'étonnement des hauts fonctionnaires du Réseau National habitués à recevoir des restitutions de ce genre, il avait apporté un compte spécifié donnant le détail de voyages couvrant des distances variant entre 50 et 500 milles. Tout compte fait, on lui demanda quelque quatre-vingt dollars mais il insista pour payer cent dollars, "au cas", a-t-il dit, "où j'aurais oublié un ou deux voyages".

En route vers les Antilles

Montréal — Le navire à moteur "Canadian Constructor" de la Canadian National Steamships, a levé l'ancre, récemment pour son premier voyage vers les Antilles. Sur la liste de bord on remarquait le nom de M. l'abbé S. Morin, missionnaire bien connu de l'ouest canadien.

Pour son voyage inaugural, le "Canadian Constructor" transportait un cargaison de denrées, d'automobiles, de bois, de camions, de peinture et autres produits manufacturés. Sa cargaison doit être complétée à Halifax et c'est avec des cales remplies qu'il voguera vers les Bermudes, les îles du Vent et Sous le Vent, les Barbades et la Guyane anglaise.

Quel Plaisir de Fumer

SWEET CAPORAL

LA CIGARETTE ET LE TABAC À CIGARETTES

L'héroïsme

Rendons-nous compte, au juste, en quoi consiste l'héroïsme, car c'est un mot très profond de signification.

Et voici: c'est la force de la volonté raisonnable, se manifestant dans les actions difficiles, où l'on fait preuve d'une très grande générosité, parfois même contre ses goûts, son attrait, ses préférences, et cela, par obéissance à un conseil donné, sans obligation aucune, d'un dévouement qui va jusqu'à exposer gravement sa santé, voire sa vie, et à la sacrifier pour le bien de son prochain, ou pour une cause juste et noble.

Il y a les héros d'une armée, en temps de guerre, et ceux-là sont assez nombreux.

Il y a les héros par excellence: les saints; et, qu'ils sont magnanimes! qu'ils provoquent notre admiration! comme ils incitent les chrétiens sincères à vouloir imiter leur esprit, dans le cadre d'action où la Providence les a placés! Est-il qui de plus enthousiasmant pour l'âme, qui recherche les vraies beautés qui ne meurent pas, que de lire leur vie?

Il y a enfin, les héros obscurs; ceux du devoir fidèlement rempli, chaque jour, pendant toute une vie, malgré la monotonie, les difficultés de toutes sortes.

Il y a des actes qui effleurent l'héroïsme, sans en être réellement; par exemple, pardonner à de cruels ennemis, qui nous ont fait beaucoup de tort. Ah! cela est incontestablement dur à l'orgueil de l'esprit, plus à la sensibilité du cœur, mais combien, c'est magnanime! Et si c'est fait pour prouver son amour au bon Dieu, pour imiter son divin Fils, comme c'est méritoire, et comme ce tendre Père doit se pencher avec compassion vers celui qui a eu le courage d'accomplir de tels gestes!

Il y a plus de héros qu'on ne pense, sur la terre, et qui ne seront connus que dans l'Au-delà...

Dans la peau mourra le crapeau

Le feld-maréchal Kesselring est condamné à être fusillé. Il est chanceux d'échapper à la corde. Il a largement mérité un supplice infamant. Et les Britanniques qui l'ont condamné au poteau sont bien indulgents.

Kesselring a reconnu sa culpabilité en mars 1944, lorsque des partisans italiens tuèrent d'une bombe 32 agents de sécurité allemande à Rome. Kesselring ordonna des représailles de 10 contre un. Il fit râler des innocents de tout âge et au hasard: dans la rue, dans les maisons, à l'hôpital, hommes, femmes, infirmes, écoliers, et même des bébés de 2 ans, et il les fit massacrer froidement, au nombre de 335, dans une catacombe. C'est d'ailleurs un seul de ses crimes.

esselring a reconnu sa culpabilité devant le conseil de guerre britannique qui l'a jugé à Venise. Il a invoqué la "nécessité militaire" pour sa défense. Ce plaadoyer a été rejeté.

Applaudissons un phénomène nouveau dans l'histoire de la civilisation. La "nécessité militaire", invoquée par une brute en uniforme, n'exécute plus les crimes de droit commun. Même médaillée et décorée, même avec les insignes de maréchal, une brute en uniforme reste une brute. Allons! il reste l'espoir pour les sociétés civilisées.

L'avocat de Kesselring, le Dr Latenser, un Allemand, naturellement, dit après la sentence: "Le feld-maréchal défendait l'idéal qu'il représente, non pas sa personne. Il n'y a rien à ajouter". Jugez l'idéal de l'Allemagne! La même brutalité en 1939 qu'en 1914. Et soyons assurés que l'Allemagne ne changera pas. Dans sa peau mourra le crapaud.

Si vous Souffrez **D'AGREUR D'ESTOMAC!**
 Prenez un peu de **Sol Abbey's Effervescent** pour aider à nettoyer votre intérieur. Essayez Abbey's dès maintenant!

SOL EFFERVESCENT ABBEY'S

SOUSSION POUR CHARBON ET COKE
 (Édifices fédéraux — Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec (P.Q.).

On peut obtenir les devis et formules de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec (P.Q.).

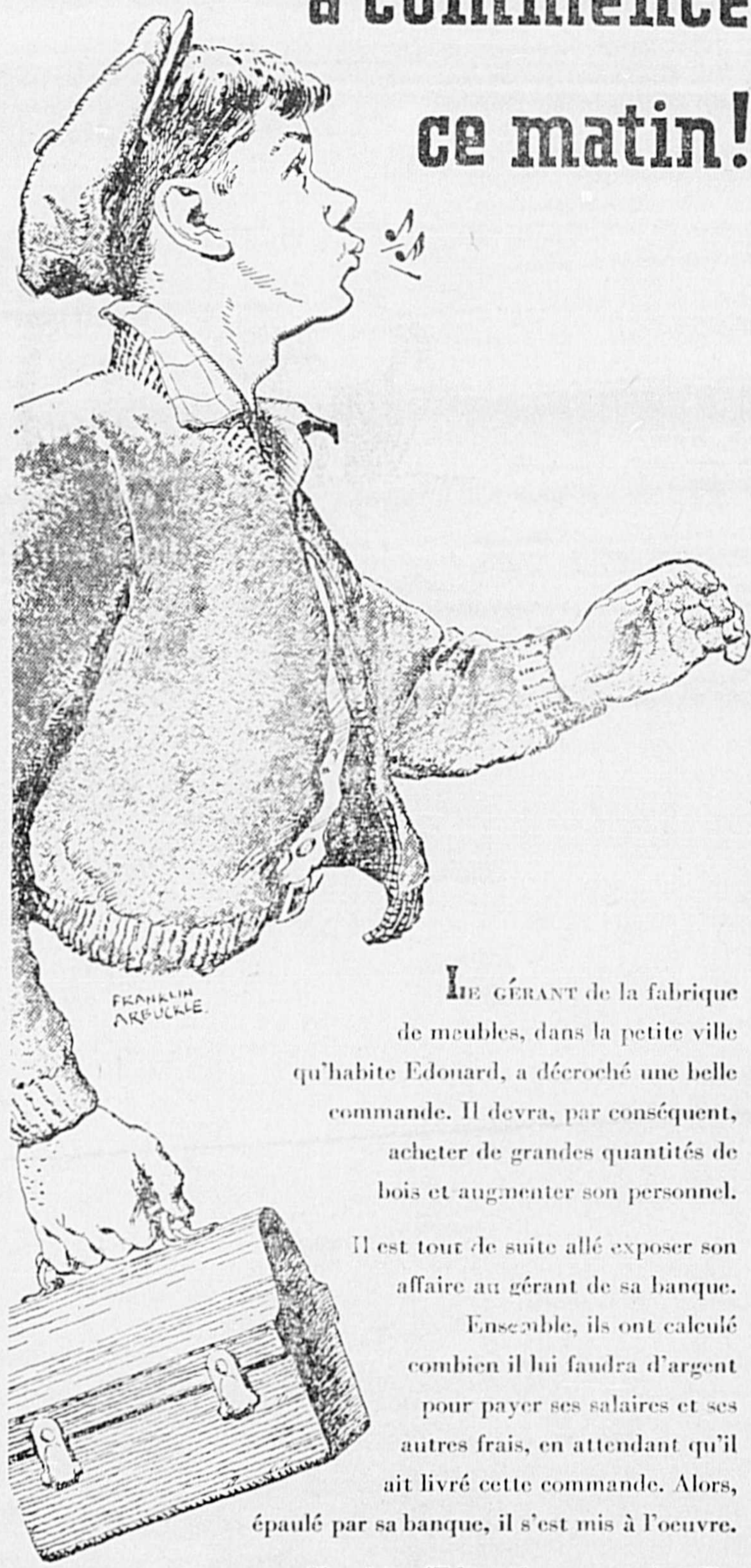
Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministre se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemins de fer National Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,
 J. M. SOMEVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 12 mai 1947.

Edouard a commencé ce matin!



Le gérant de la fabrique de meubles, dans la petite ville qu'habite Edouard, a décroché une belle commande. Il devra, par conséquent, acheter de grandes quantités de bois et augmenter son personnel.

Il est tout de suite allé exposer son affaire au gérant de sa banque.

Ensemble, ils ont calculé combien il lui faudra d'argent pour payer ses salaires et ses autres frais, en attendant qu'il ait livré cette commande. Alors, épaulé par sa banque, il s'est mis à l'oeuvre.

... C'est ici qu'Edouard entre en scène. Il a trouvé un emploi en même temps que l'occasion d'apprendre un métier. Le voici qui rentre chez lui, sa journée faite. Il a hâte de dire à ses bons parents combien il aime sa nouvelle place.



COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

"Ce sont des CHRISTIE'S"



ils sont **Groquants**

CROQUANTS—tels sont les Christie's Premium Soda Crackers—parce qu'ils sont cuits à la manière Christie! Chez votre épicer, demandez toujours des Christie's Premium Soda Crackers savoureux et frais comme au sortir du four.

Biscuits Christie's



LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

GRAND-B

DÉLICIEUSE RAFFRAICHISANTE

Comme à mâcher, en morceaux et en tablettes

GRAND-B

WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY



POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MENAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON